

Registre des délibérations - Délibération n° 18 : 06/07/2017

DEMANDE D'ADHÉSION AU CONSEIL DE PARC

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le six juillet, à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents

- Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cyril Juglaret
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arzac
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arzac

► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, Bernard Bacchi à David Grzyb
 Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roland Chassain
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard

► Étaient absents-excusés :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana, Patricia Saez
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti
 Chambre de Commerce et d'industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 13 membres

► Autres personnes présentes :

Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	17	17

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	39

Date de convocation 12/04/2017 RV/SAY/CH - 198
--

Délibération n° 18 : 06/07/2017

DEMANDE D'ADHÉSION AU CONSEIL DE PARC

Les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue ont instauré un Conseil de Parc. Composé des représentants des habitants, des structures professionnelles et associatives de Camargue, il a vocation à assister le Comité syndical, à animer le travail des commissions et à participer à la vie du Parc.

Le Conseil de Parc est à ce jour constitué de 64 structures membres. Il peut, selon le règlement intérieur, accueillir de nouveaux membres dans le respect des conditions suivantes :

- Formuler une demande officielle d'adhésion auprès du Président du Parc,
- Mener une action spécifique sur le territoire du Parc,
- Agir dans un des domaines d'intervention du Parc tels que définis par la charte, depuis au moins 3 ans.

Un organisme répondant aux critères cités précédemment a officiellement manifesté son souhait d'intégrer le Conseil de Parc.

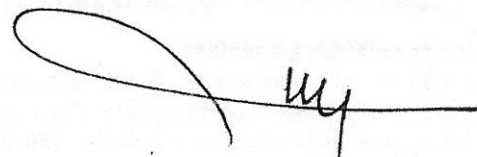
Il s'agit de l'Association « Camargue Soleil » basée à Arles, dont la Présidente est Mme Anne-Marie Blanchet.

Depuis une trentaine d'années, cette association prépare et organise des activités, des actions, et plus généralement toutes les initiatives qui ont pour objet la valorisation et la protection de l'espace littoral.

La commission « Administration générale, finances et Communication », réunie le 28 avril 2017 a émis un avis favorable sur l'adhésion de l'Association « Camargue Soleil » au Conseil de Parc.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée valide l'adhésion de l'association « Camargue Soleil » au Conseil de Parc.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **12 JUIL. 2017**
Et de l'affichage effectué le

13 JUIL. 2017



REÇU EN PREFECTURE